

# Le français moderne

Revue de linguistique française

Directeur

Jean-Marie Klinkenberg

**Pascale HADERMANN, Michel PIERRARD, Dan Van RAEMDONCK, Valérie WIELEMANS**, L'emploi de *aussi* et de *si* en contexte négatif : alternance arbitraire ou motivée ?

**Véronique LENEPVEU**, À propos de l'expression nominale *le fait est que*

**Jorge Juan VEGA Y VEGA**, Les natures lexicales du verbe *être*.  
Un essai de modélisation verbale.

**Imen LAFHEJ**, Sur l'ambiguïté de la typologie des relatives

**Silvia MODENA**, L'emploi du connecteur argumentatif *d'ailleurs* dans un discours politique.

## Chroniques

**Achim STEIN**, La linguistique française en Allemagne

**Julie AUGER**, La linguistique française aux États-Unis

**Nécrologie. Claude Vandeloise (1944-2007)**

## Comptes rendus

**Livres reçus**

**Table des matières**

**Conseil international de la langue française**

*Revue publiée avec le concours de la Délégation générale à la langue française*

# Le français moderne

Fondateurs : A. DAUZAT et J.-L.L. D'ARTREY

Directeur : J.-M. KLINKENBERG

## Comité de patronage :

- G. ANTOINE, Professeur émérite à l'Université Paris III
- W. BAL, Professeur émérite à l'Université de Louvain
- J. CHAURAND, Professeur émérite à l'Université de Paris XIII
- O. DUCHACEK, Professeur émérite à l'Université de Brno
- J.-D. GENDRON, Professeur émérite à l'Université Laval
- F.-J. HAUSMANN, Professeur émérite à l'Université d'Erlangen
- G. KLEIBER Professeur à l'Université de Strasbourg
- R. MARTIN, Professeur émérite à l'Université de Paris IV
- H. MORIER, Professeur émérite à l'Université de Genève
- Ch. MULLER, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg II

Comité de rédaction : — J.-C. ANSCOMBRE (Paris) — F. BERLAN (Paris)

- A. BERRENDONNER (Fribourg) — D. BOUVEROT (Nancy)
- B. CERQUIGLINI (Paris) — M. DAFF (Dakar) — D. DENIS (Paris)
- M. DOMINICY (Bruxelles) — C. FUCHS (Paris) — N. GUEUNIER (Tours)
- B. HABERT (Paris) — P. HAILLET (Cergy-Pontoise)
- A. JAUBERT (Nice) — J. MAURIS (Québec) — S. MEJRI (Tunis)
- Ch. REGGIANI (Paris) — J.-P. SEGUIN † — C. VANDELOISE †

Secrétariat général : — O. SOUTET (Paris), F. NEVEU (Caen)

## SOMMAIRE

Pascale HADERMANN, Michel PIERRARD, Dan Van RAEMDONCK, Valérie WIELEMANS, L'emploi de <i>aussi</i> et de <i>si</i> en contexte négatif : alternance arbitraire ou motivée ? .....	169
Véronique LENEPVEU, À propos de l'expression nominale <i>le fait est que</i> .....	185
Jorge Juan VEGA Y VEGA, Les natures lexicales du verbe <i>être</i> . Un essai de modélisation verbale .....	206
Imen LAFHEJ, Sur l'ambiguïté de la typologie des relatives .....	230
Silvia MODENA, L'emploi du connecteur argumentatif <i>d'ailleurs</i> dans un discours politique .....	250
<b>Chroniques</b>	
Achim STEIN, La linguistique française en Allemagne .....	259
Julie AUGER, La linguistique française aux États-Unis .....	266
Nécrologie. Claude Vandeloise (1944-2007) .....	274
Comptes rendus .....	276
Livres reçus .....	288
Table des matières .....	311

## L'emploi du connecteur argumentatif *d'ailleurs* dans un discours politique

Silvia Modena

La présente étude est consacrée au connecteur argumentatif *d'ailleurs* tel qu'il est mobilisé dans les discours que Jean-Marie Le Pen a prononcés pendant les élections présidentielles de 2002 ainsi que dans certaines publications françaises (*Français d'Abord*, *Militant*, *Minute*, *National Hebdo* et *Rivarol*), pour la période qui va de janvier 2002 à août 2002. Dans le cadre d'un travail plus vaste sur les connexions dans le discours politique, il nous a semblé intéressant de pointer le fonctionnement particulier de ce connecteur.

Tous les emplois de *d'ailleurs* de notre corpus répondent au schéma suivant :

*R : P d'ailleurs Q'*

où les lettres *P*, *Q*, et *R* symbolisent les éléments sémantiques pris en considération par le connecteur. Ils doivent être distincts des énoncés grâce auxquels on les repère : la majuscule signifiera donc *P*, *Q*, ou *R* sont constitués par la proposition qu'exprime un énoncé (ou par le sujet de l'énoncé). D'autre part, la minuscule représentera l'énonciation de l'énoncé (ou le sujet de l'énonciation). Appliquons le schéma à l'exemple qui suit :

Oublions un instant nos populations allogènes au sabir ethnique — *d'ailleurs* on ne les comprend pas — pour nous concentrer sur le parler franco-français.<sup>2</sup>

Le locuteur prétend viser une conclusion *R* (« oublions un instant nos populations allogènes »), et fournit à l'appui de cette conclusion l'argument *P* (« au sabir ethnique ») qui la justifie. Dans un second mouvement discursif, il ajoute un argument *Q* (« on ne les comprend pas ») allant dans le même sens que *P*. *Q* doit apparaître comme anodin aux yeux du récepteur, ce que souligne Ducrot :

<sup>1</sup> Ce schéma ne correspond pas totalement à celui d'Oswald Ducrot, qui écrivait la conclusion avec une *r* minuscule et cursive. Cette modification sera justifiée dans les lignes suivant le schéma. Sur les différences entre notre graphie et celle de Ducrot voir Ducrot, 1980 : 195.

<sup>2</sup> Topoline, "C'est pas du français que tu me causes, c'est de la peine - La faute de français comme marqueur social", *National Hebdo*, Media/Culture, 3-9 janvier 2002, 911,13.

Dans la mesure où *P* tout seul devait déjà conduire à *R*, *Q* est ainsi présenté comme n'étant pas nécessaire pour l'argumentation. Le locuteur prétend donc ne pas utiliser *Q* mais seulement l'évoquer ; tout en présentant *Q* comme un argument, il prétend ne pas argumenter à partir de *Q*. (Ducrot, 1980 : 195)

L'observation de l'occurrence qui suit explicite bien cette volonté du locuteur :

Quant aux députés européens, ils seront désormais élus dans le cadre des 22 régions, ce qui en fera les mandataires des régions et non plus les représentants de la nation.

C'est bien là l'accomplissement d'un vieux projet des eurocrates, et il était d'*ailleurs* logique de porter un coup à la nation en même temps qu'au Front, puisque seul le Front incarne et porte l'idée nationale dans le paysage politique français.<sup>3</sup>

Cet énoncé mobilise un locuteur *L* (Jean-Marie Le Pen) qui vise à argumenter vers la conclusion *R* («...les mandataires des régions et non plus les représentants de la nation»), laquelle est hors énoncé, en s'appuyant sur *P* («C'est bien là l'accomplissement d'un vieux projet des eurocrates...»). L'argument *P* est lié à l'énoncé qui le précède par un outil transphrastique : «là». Le locuteur utilise ensuite *P* pour présenter deux types différents de conclusion *Q* : *Q* («...porter un coup à la nation en même temps qu'au Front...») et *Q'* introduit par un autre connecteur argumentatif («...puisque seul le Front incarne et porte l'idée nationale dans le paysage politique français.»). Bien que longue, l'évocation de *Q* permet à *L* un glissement rhétorique : *Q'* lui permet d'identifier le «Front» à la «nation».

Le schéma qu'on vient de fournir (*R* : *P d'ailleurs Q*) est un schéma sémantique qui peut ne pas correspondre à la succession des énoncés en surface.

On est obligé donc de définir cette surface en disant que *d'ailleurs* régit toujours un énoncé, que nous appellerons *Y*, et que *d'ailleurs Y* est précédé d'un énoncé que nous appellerons *X*.

Portons à présent notre attention sur *Q*.

### 1. La valeur argumentative de *Q*

L'élément *Q* sur lequel porte *d'ailleurs* a toujours une valeur argumentative. En effet, l'utilisation de *d'ailleurs* est impossible dans un contexte non argumentatif, lorsque, par exemple, le locuteur se contente d'inventorier un certain nombre de faits.

<sup>3</sup> J.-M. Le Pen, « Université d'été du Front National », *Le Pen 2002*, Amnecy, discours du 30 août 2002 (ci-après Université d'été du Front National, 30 août 2002).

L'emploi du connecteur argumentatif *d'ailleurs* dans un discours politique

Ce concept est logiquement<sup>4</sup> lié au rôle du connecteur *d'ailleurs* qui modifie la rigidité<sup>5</sup> du discours politique. De la part du locuteur, l'acte d'insérer l'argument *Q* signifie changer momentanément le parcours du discours. Ce caractère argumentatif attaché à *d'ailleurs* explique également l'impossibilité de le substituer à *entre parenthèses* ou *soit dit en passant*, lorsque ces expressions introduisent une remarque purement factuelle.

### 2. *Q* est un argument supplémentaire

L'argument *Q* est toujours un argument supplémentaire par rapport à *P*. Comme le souligne Ducrot,

L'énoncé *Y* régi par *d'ailleurs* présente toujours un argument *Q* qui s'ajoute à un argument ou à un ensemble d'arguments antérieurs, *P*. Nous venons de montrer que *Y* donne toujours un argument *Q*. (Ducrot, 1980 : 197)

À partir de cette affirmation, on reconnaît les trois caractéristiques principales de l'argument *Q*.

Tout d'abord il faut souligner que *P* et *Q* constituent deux jugements complets, séparables l'un de l'autre. On comprendra sans difficulté ce concept en considérant l'occurrence qui suit :

L'immigration étrangère, naguère modérée et s'assimilant au peuple français, grâce *d'ailleurs* à des affinités de croyances et de mœurs, a depuis les années 70 changé de nature et de dimension.<sup>6</sup>

La conclusion *R* («L'immigration étrangère... a depuis les années 70 changé de nature et de dimension») y est soutenue par le premier argument *P* («...naguère modérée et s'assimilant au peuple français...»), lequel constitue un jugement complet et indépendant de l'élément *Q* («grâce *d'ailleurs* à des affinités de croyances et de mœurs»). Grâce à cette séparation, on peut encore mieux observer le poids argumentatif de *Q* : les croyances et les mœurs de l'immigration antérieures aux

<sup>4</sup> On utilise l'adverbe «logiquement» car l'argumentation politique trouve sa force dans l'organisation d'un discours visant à obtenir un contrôle social et non pas à lister des événements.

<sup>5</sup> Sur le concept de rigidité, voir Trognon A. et Larne J. (1994 : 36) : «L'absence de dialogue conduit l'homme politique à considérer les manifestations de l'auditoire comme des signes de validation ou de non-validation. Ce sont là des indices grossiers qui, ajoutés au déroulement du rituel, le contraignent à ne guère pouvoir modifier son discours en cours de route, au risque d'aggraver l'écart entre les attentes de l'auditoire et le discours prononcé. Ce dernier paramètre entraîne une «rigidité» discursive importante et rend d'autant plus nécessaire la maîtrise des représentations de l'auditoire, des mises en mots rituelles de ces représentations et leur rattachement à une sur-réalité universalisante.»

<sup>6</sup> J.-M. Le Pen, « Convention Le Pen 2002 », *Le Pen 2002*, Lyon, discours du 17 février 2002 (ci-après Convention Le Pen 2002, 17 février 2002).

années 70 n'étaient que deux des points d'affinité qui permettaient l'assimilation culturelle.

Le deuxième point particulier est l'indépendance sémantique entre *P* et *Q*, indépendance qui doit s'accompagner d'une indépendance logique. Nous voulons dire par là que chacun des deux éléments doit pouvoir être refusé sans que l'autre soit invalidé pour la cause. C'est pourquoi on ne peut pas insérer *d'ailleurs* dans *Y* si *Y* ne fait qu'exprimer un présupposé de *X*. En revanche, *d'ailleurs* devient possible si *Y* exprime plus que le présupposé de *X*. Si on applique cette dernière affirmation à l'occurrence qu'on vient de lire, on s'aperçoit que *Y* (« grâce *d'ailleurs* à des affinités de croyances et de mœurs ») dit plus que le présupposé de *X*, qui peut être paraphrasé de la manière suivante : jusqu'aux années 70, l'immigration pouvait déboucher l'assimilation au peuple français parce qu'elle était modérée. Il est indéniable que *Y* dit plus que cela : que cette immigration présentait des caractéristiques morales et religieuses constituant vraiment la clé de l'intégration.

En ce point de notre analyse, il est intéressant de s'arrêter un moment sur le présupposé de *Y* : il ne s'agit pas seulement de démontrer le poids argumentatif de *Q*, mais de déceler le présupposé de *Y*. On obtiendra donc une affirmation telle que : l'immigration d'aujourd'hui n'importe plus en France des religions affines à la chrétienne, et n'y importe plus de mœurs acceptables. L'utilisation de *d'ailleurs* de la part du locuteur est clairement instrumentale à l'affirmation du présupposé de *Y*.

Penchons-nous à présent sur une autre citation, déjà évoquée, pour *y* appliquer le même schéma :

Oublions un instant nos populations allogènes au sabir ethnique — *d'ailleurs* on ne les comprend pas — pour nous concentrer sur le parler franco-français.<sup>7</sup>

Elle confirme que *Y* (« *d'ailleurs* on ne les comprend pas ») exprime davantage que le présupposé de *X*, qu'on identifiera avec l'existence de « populations allogènes au sabir ethnique ». Le fait de « ne pas comprendre » les immigrés est plus fort, argumentativement parlant, que d'affirmer l'existence de ceux-ci. Mais une troisième condition est nécessaire : l'indépendance argumentative de *P* et de *Q*.

Il faut que *Q* paraisse constituer un argument à lui tout seul, même si l'on ne tient pas compte de l'élément *P* qu'il accompagne, et inversement. Autrement dit, ce n'est pas la conjonction *P* + *Q* qui est donnée comme un argument mais chacun des deux termes isolément. (Ducrot, 1980 : 198)

On peut comprendre ce concept dans l'occurrence qui suit et qui montre *P* et *Q* comme indépendants :

Depuis des années, les Français patriotes, attachés aux valeurs spirituelles et morales qui ont fait la force et la prospérité de cette nation, et dont profitent *d'ailleurs*, très indûment et très inconsciemment ceux qui nous crachent dessus, sont vilipendés et traînés dans la boue.<sup>8</sup>

On pourrait très bien prononcer cet énoncé en omettant *Q* (« et dont profitent *d'ailleurs* ... ceux qui nous crachent dessus »). Notre schéma n'implique pourtant pas que ce qui précède « géographiquement » *d'ailleurs* dans le texte exprime toujours l'argumentation *P* à laquelle *Q* vient s'ajouter. Il peut se trouver que *d'ailleurs* succède immédiatement à l'énoncé de la conclusion *R* : *P* est alors du domaine de l'implicite.<sup>9</sup> C'est le cas dans l'occurrence qu'on vient de voir :

La France est la plus vieille nation d'Europe. Mais je ne suis pas pour n'importe quelle Europe, car on confond à dessein l'Europe-civilisation et la construction dinosaurienne qu'est l'Union européenne. Je vais prendre un exemple qui montrera *d'ailleurs* que contrairement à ce qu'on croit, Chirac n'est pas un vrai européen alors que nous, nous le sommes vraiment. Depuis des années, on bloque l'entrée dans l'Union européenne des Pays de l'Est au motif qu'ils ne respectent pas les critères de Maastricht. C'est aberrant : Prague, Varsovie, Budapest, Bratislava, sont aussi européens que nous ; ils auront leur place dans la Confédération de l'Europe des Patries que nous voulons.<sup>10</sup>

Selon notre analyse, la présence de *d'ailleurs* implique l'idée que le locuteur *a*, outre *Q* (« Chirac n'est pas un vrai européen alors que nous, nous le sommes vraiment »), a au moins une autre raison *P* d'affirmer *Q*.<sup>12</sup> Ce qui traduit bien la différence de sens entre cet énoncé avec *d'ailleurs* et le même énoncé sans *d'ailleurs*.

Dans ces cas, très fréquents, où le premier argument *P* n'est pas formulé mais où son existence est révélée par la présence de *d'ailleurs*, on peut dire que *d'ailleurs* donne un « statut linguistique » à un sous-entendu lié en général à l'assertion.

Le sujet assertant sous-entend toujours que sa parole est autorisée, c'est-à-dire qu'il a des raisons suffisantes pour asserter ce qu'il affirme.

<sup>8</sup> J.-M. Le Pen, « Meeting de Marseille », *Le Pen 2002*, Marseille, discours du 2 mai 2002 (ci-après Meeting de Marseille, 2 mai 2002).

<sup>9</sup> Expression empruntée à Ducrot qui traduit clairement le sens qu'on attribue à l'argumentation : occuper un espace langagier.

<sup>10</sup> Sur la question de l'implicite voir Ducrot (1972) et Kerbrat-Orecchioni (1986).

<sup>11</sup> Fête de Jeanne d'Arc, 1<sup>er</sup> mai 2002.

<sup>12</sup> L'autre raison, *P*, d'affirmer *Q* est explicitée en *Q* : le « on » fait référence à ceux qui, en dehors du Front National, croient que Chirac est vrai européen.

<sup>7</sup> Topoline, « C'est pas du français que tu me causes, c'est de la peine - La faute de français comme marqueur social » *National Hebdo*, MEDIA/CULTURE, 3-9 janvier 2002, 911, 13.

Il n'a donc pas besoin de donner au destinataire l'accès à ses arguments, puisque son énonciation implique leur existence. (Ducrot, 1980 : 199-200)

C'est ce qui se passe dans l'exemple suivant :

Il est vrai que Chirac est un immigrationniste déclaré. Je crois honnêtement que c'est la seule, je dis bien la seule, conviction ferme de cet homme. Il s'est *d'ailleurs* opposé à des sanctions infligées aux pays d'émigration ne contrôlant pas leurs frontières, lors du sommet de Séville.<sup>13</sup>

X (« Chirac est un immigrationniste déclaré. ») fournit, non pas un argument *P*, mais une conclusion *R*, et *Y* (« Il s'est *d'ailleurs* opposé à des sanctions infligées aux pays d'émigration ne contrôlant pas leurs frontières ») un argument *Q* en faveur de cette conclusion. Il faut aussi souligner la présence de deux conclusions dans l'exemple : au début de l'énoncé et limitée par un point, et d'autre part une conclusion *R2* qui coïncide avec *Y*. Il est évident que la conclusion *R2* dérive son poids argumentatif implicite ; cela pour dire que cet énoncé, contenant le connecteur argumentatif *d'ailleurs*, permet de passer du sens primitif de l'énoncé (*X*) au sens second (« il faudrait infliger des sanctions aux pays d'émigration qui ne contrôlent pas leurs frontières »).

Le *P* dont *d'ailleurs* a besoin peut se décrire ici soit comme l'autorité que le destinataire, selon l'énonciateur, doit reconnaître à l'énonciation de *X*, soit comme l'ensemble d'arguments qui, toujours selon l'énonciateur, l'autorise à faire cette énonciation. (Ducrot, 1980 : 200)

### 3. L'argument *Q* est toujours co-orienté avec l'argument *P*

La co-orientation de *Q* avec l'argument *P* ressort clairement du passage qui suit :

Mais cette insécurité, résultant du changement de population en France que l'on prétend *d'ailleurs*, avec les estimations déflorantes de l'ONU, rendre « internationale » — 17 millions de ressortissants supplémentaires en 10 ans — repose elle aussi sur un mensonge criminel.<sup>14</sup>

Le *d'ailleurs* y serait impossible si l'on remplaçait *Q* (« rendre "internationale" — 17 millions de ressortissants supplémentaires en 10 ans — ») par non-*Q*, c'est-à-dire par un argument pour non-*R*, donc opposé à *P* (« résultant du changement de population en France »). Plus simplement, si l'argument *Q* est co-orienté avec l'argument *P*, il doit l'être aussi par rapport à la conclusion *R* (« Mais cette insécurité repose elle aussi sur un mensonge criminel »).

<sup>13</sup> Université d'été du Front National, 30 août 2002.

<sup>14</sup> Meeting de Marseille, 2 mai 2002.

### 4. L'argument *Q* est donné dans un second mouvement discursif

Parler de second moment discursif, c'est faire référence au moment où le locuteur énonce *d'ailleurs Y* : alors qu'il s'est présenté comme n'ayant d'abord voulu avancer que le seul argument *P*, il fournit après coup l'argument *Q*. Cette binarité des mouvements argumentatifs est révélée par la dualité des énonciations : l'énonciation de *X* se présente comme un acte complet et autonome, tandis que l'énonciation de *Y* se donne comme un acte qui se surajoute au premier. Il y aurait deux engagements successifs et indépendants du locuteur : l'un relatif à *X* et l'autre à *Y*.

On observe que si l'énoncé *X* présente une marque signalant qu'il sera suivi de *Y*, alors *Y* ne peut pas être régi par *d'ailleurs*. Dans les structures *P d'ailleurs Q*, la présentation de *Q* apparaît donc nécessairement comme non prévue au moment de celle de *P*. Ce que confirme l'exemple suivant :

Une fois de plus, la preuve est faite que Chirac ne veut, ou ne peut mécontenter les syndicats de gauche. Certainement par manque de courage — on connaît le bonhomme —, et puis aussi parce qu'il faut bien faire plaisir à ceux qui l'ont élu, socialistes et communistes ; communisme qu'il n'a *d'ailleurs* jamais condamné pour ses 100 millions de morts.<sup>15</sup>

Ici, le locuteur procède comme si, au moment d'avancer *P* (« Certainement par manque de courage... »), il n'avait pas en tête l'argument *Q* (« communisme qu'il n'a *d'ailleurs* jamais condamné pour ses 100 millions de morts. »).

### 5. L'argument *Q* est présenté comme n'étant pas nécessaire pour l'argumentation

Cette dernière caractéristique est une conséquence des précédentes :

Notons d'autre part qu'en caractérisant *Q* comme « argument non nécessaire pour *R* », nous ne disons pas que *Q* est présenté comme un argument plus faible que *P* pour *R*. (Ducrot, 1980 : 219)

Néanmoins, dans bien des cas, il peut se trouver que *Q* soit du même ordre que *P*, voire plus fort :

Depuis des années, les Français patriotes, attachés aux valeurs spirituelles et morales qui ont fait la force et la prospérité de ce nation, et dont profitent *d'ailleurs*, très indûment et très inconsciemment ceux qui nous crachent dessus, sont vilipendés et entraînés dans la boue.<sup>16</sup>

Dans cette occurrence *Q* (« , et dont profitent *d'ailleurs* ... ceux qui nous crachent dessus, ») n'est pas du même ordre que *P* (« les Français patriotes sont vilipendés et

<sup>15</sup> Université d'été du Front National, 30 août 2002.

<sup>16</sup> Meeting de Marseille, 2 mai 2002.

traînés dans la boue ». La force argumentative de *d'ailleurs* sert au locuteur pour insérer une deuxième conclusion : non seulement *R1* (*P*) mais aussi *R2* dans laquelle on identifie en ceux qui « profitent des valeurs spirituelles et morales » françaises les ennemis politiques du Front National.

#### 6. L'argument *Q* et le procédé rhétorique de la préterition<sup>17</sup>

Le procédé de la préterition permet au locuteur d'annoncer *Q* à travers des expressions qui peuvent en réduire l'importance : *je passe sous silence, je ne mentionne pas ou sans parler de*. Il y a aussi d'autres expressions qui enchaînent *Z* dans un énoncé significatif ce que le locuteur prétend ne pas vouloir dire : *inutile de dire, il va sans dire ou est-il besoin de dire*. L'occurrence qu'on va voir peut être rangée dans cette deuxième catégorie :

Prenez l'affaire de la Corse.

Qui peut comprendre quelque chose à l'action d'un gouvernement qui savait qu'une conférence de presse massive allait être organisée à Tralouca par les nationalistes en janvier 1996, qui négociait avec eux, n'est-ce pas Monsieur Debré, tout en répétant à l'opinion sa volonté de fermeté, n'est-ce pas Monsieur Juppé ?

Cette méthode de gouvernement brouillonne et hypocrite, c'était de surcroît celle d'un socialiste de droite.

Quoi d'étonnant *d'ailleurs* pour un admirateur du socialiste Saint Simon ?<sup>18</sup>

Dans ce cas, la formule employée (« Quoi d'étonnant ») laisse entendre que le destinataire connaissait déjà *Z*, ou qu'il pouvait le deviner. Si affirmer, c'est toujours demander à l'autre de croire, grâce à cette formule, cette demande est réduite au minimum. En utilisant la structure *P d'ailleurs Q*, le locuteur avance donc *Q* comme un argument pour *R*, mais il l'introduit dans une expression destinée à signifier que lui et l'auditeur n'ont pas personnellement besoin de cet argument *Q* pour aboutir à *R*.

Pour conclure, on peut affirmer que, du point de vue de l'argumentation, l'énonciateur du discours politique place *d'ailleurs* comme dans un coin de son énonciation, alors qu'il le conçoit comme la proposition principale de son intervention. On pourrait aussi dire qu'en utilisant la formule *d'ailleurs*, l'énonciateur vise à toucher la « face »<sup>19</sup> négative de son destinataire : l'argument *Q* mobilise souvent des contenus donnés comme connus mais tabous. Le destinataire est alors

<sup>17</sup> « Le fait que *Q*, dans *P d'ailleurs Q*, soit à la fois donné pour soutenir *R* et présenté comme non nécessaire pour cet objectif amène à rapprocher le morphème *d'ailleurs* des différentes expressions par lesquelles se réalise le procédé rhétorique de la préterition. La préterition permet à l'énonciateur de dire *Z* au moyen d'un discours destiné explicitement à le décharger de la responsabilité de dire *Z*. » (Ducrot, 1980 : 221)

<sup>18</sup> Bilan Juppé – Chirac, 10 février 2002.

<sup>19</sup> À propos de la théorie « des faces » on rappelle qu'elle a été développée, depuis la fin des années soixante-dix, par le sociologue américain Goffman. (Goffman, 1974)

touché dans son « territoire »<sup>20</sup>, tandis que le locuteur maintient sa face positive, c'est-à-dire l'image valorisante de soi qu'il s'efforce de présenter à l'extérieur.

Université de Brescia

#### Bibliographie

- Ansambré J.-C. et Ducrot O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Margada Éditeur.
- Bellanger C., Godechot J., Guiral P. et Terrou F. (dir.), 1975, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, Tome IV.
- Bonnafous S., 1991, *L'immigration prise aux mots*, Paris, Kimé.
- Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Arthème Fayard.
- Culioli A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris, Ophrys.
- Ducrot O. et al., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ducrot O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Collection Savoir.
- Ducrot O., 1983, « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *CLF*, 5, 7-36.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Goffman E., 1974, *Le rit d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- Hennings N., 1993, *Le regard du locuteur*, Paris, Kimé.
- Jouve P. et Magoudi A., 1988, *Les dits et les non-dits de Jean-Marie Le Pen*, Paris, La Découverte.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1999, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Luscher J.-M., 1989, « Connecteurs et marques de pertinence. L'exemple de *d'ailleurs* », *CLF*, 10, 101-146.
- Maingueneau D., 1994, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Maingueneau D., 2002, *Analyser les textes de communications*, Paris, Nathan.
- Moeschler J., 1985, *Argumentation et conversation*, Paris, Hatier.
- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Roulet E., Auchlin A., Moeschler J., Rubattel C. et Schelling M., 1991, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Rubattel C., 1982, « De la syntaxe des connecteurs pragmatiques », *CLF*, 4, 37-59.
- Soutet O., 1995, *Linguistique*, Paris, PUF.
- Tévanian P. et Tisset S., 2002, *Dictionnaire de la lepidésation des esprits*, Paris, L'Esprit Frappeur.
- Trognon A. et Larue J., 1994, *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin.

<sup>20</sup> On peut définir le « territoire » comme l'espace symbolique et spatiale du destinataire.

## Prescriptions destinées aux auteurs

Les auteurs accompagneront leur article des renseignements suivants :

NOM .....
Prénom .....
Fonction .....
Adresse universitaire .....
.....
Téléphone .....
.....
Adresse personnelle .....
.....
Téléphone .....
Courriel : .....@.....

- Les articles devront être fournis en version numérique au format Word et Pdf.
- Le texte, dessins, et graphes seront composés en times corps 9 interligne simple, **justification 11 cm.**
- Le titre de l'article ne devra pas dépasser 60 signes, le titre courant 40 signes, l'article 40 000 signes.
- Les articles devront être envoyés à M. Olivier SOUTET à l'adresse suivante :

**CILF, 11 rue de Navarin, 75009 Paris.**

**La Rédaction se réserve le droit de modifier les titres et les sous-titres des articles.**

*Le français moderne* souhaite que ses collaborateurs appliquent les rectifications orthographiques de 1990, recommandées par le Conseil supérieur de la langue française, admises par l'Académie et reconnues par les instances francophones compétentes.

---

## Le français moderne

RÉDACTION et ABONNEMENTS : Pauline Journeau  
Conseil international de la langue française (CILF)  
11 Rue de Navarin - 75009 - Paris.

Téléphone 01 48 78 73 95 Télécopie 01 48 78 49 28

Courriel : cilf@cilf.org Site internet : www.cilf.org

2 numéros/an (Abonnement : Tous pays 65 euros) C.C.P. Paris 7856 00 U

Commission paritaire n° 59242 - ISSN 0015-9409